





## CR UNSA de la réunion du CVU du 30 janvier 2013

Le quorum est atteint, mais un certain nombre d'élus étudiants n'ayant plus ce statut, des élections seront prévus pour ce collège.

#### 1. Informations du Président :

- Une rencontre « sur site » avec le Ministère a eu lieu sous l'égide de la Rectrice avec la DGESIP¹ et la DGRI² le 11 janvier. Une première partie s'est déroulée avec les EPST, EPIC (INERIS³, BRGM⁴, ANDRA⁵,...) et autres partenaires sauf les collectivités territoriales.

Une convention est envisagée avec les Ecoles (Arts, Ingé,...) le CESI<sup>6</sup>, le CROUS et les collectivités territoriales avec un volet vie de campus. Cela rejoint le contrat de site souhaité par le Ministère.

Lors de la deuxième partie, un groupe a échangé autour de la Recherche et un autre sur « Post Bac et orientation ». Il s'agit de coordonner les acteurs.

L'après-midi, le Ministère a échangé avec l'UL et l'ENIM.

- L'offre de formation a été présentée devant le CNESER<sup>7</sup> : l'ensemble habilité ne pourra être totalement réalisé, car un contexte budgétaire serré conduira à des arbitrages. La politique du Ministère est de resserrer les parcours en licence trop disparates.
- Le budget est ouvert à 90%. Accompagnement de l'IGAENR<sup>8</sup>: le fond de roulement n'est pas stable. Problème structurel : les surfaces sont à valoriser. Record de France avec 830 000 m2 bâtis. La masse salariale augmente d'environ 1% ce qui ne laisse pas de marge de manoeuvre. Il faut dynamiser les recettes et les sécuriser (pouvoir fournir les justificatifs en fin de projet pour avoir effectivement les financements). 2016 introduira des changements pour les opérateurs de l'Etat, en particulier toute nouvelle dépense devra correspondre à une nouvelle recette.
- Projet de loi ESR

Il propose deux niveaux, mais nous concerne peu car nous sommes déjà fusionnés.

- \* Communauté d'universités par site en EPSCP<sup>9</sup> à laquelle les universités peuvent déléguer des compétences (y compris diplômes)
- \* Réformes internes (sauf grand établissement) avec un conseil académique (CS + CEVU) qui aurait un Président en plus du Président de l'université. Participation des membres extérieurs à l'élection du Président de l'Université (comme UL).
- ESPE<sup>10</sup>: formation des enseignants (ex IUFM) et des enseignants-chercheurs (ex CIES). Habilitation de cette formation différente. Travail avec le rectorat pour convention.

6

Centre des études supérieures industrielles

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> direction générale pour la recherche et l'innovation

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Bureau de Recherches Géologiques et Minières

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Écoles supérieures du professorat et de l'éducation







- Modification du règlement intérieur de l'UL : des points ont été relevés par le rectorat, nonconformes avec le décret. Désignation des membres extérieurs au CF et CVU après avis de ces conseils, le décret indique « désignation par le Président »

Collegium : dans le décret : union d'UFR, d'Institut ou d'Ecole.

Organisation territoriale : à avoir comme objectif, dans des UFR Lorraine.

# 2. Approbation des CR de CVU

- le CR du CVU du 17/10 est approuvé à l'unanimité.
- le CR du CVU du 7/11 est approuvé à l'unanimité.
- le CR du 5 décembre n'est pas finalisé.

### 3. Point des groupes de travail

#### **3.1** Engagement étudiant

Comme le Conseil de la formation, le CVU propose 2 étudiants : Charles Thomassin et Orélie Meffe et deux enseignants-chercheurs (E E-C) : Sylvie Grand'Eury-Buron et Françoise Lapicque.

#### 3.2 Statut de l'élu

Pour le groupe formé avec des membres du Comité Technique (CT) : proposition d'un représentant du CVU : sous réserve de confirmation de l'intéressé : Marc Dalaut, qui a déjà fait une première proposition. Il est noté le déficit E E-C au CT. Il est évoqué un sous-groupe pour le statut de l'élu étudiant.

## 3.3 Charte « anti-addictions »

Elle pourrait être renommée plus positivement, par exemple « responsabilisation des organisateurs de manifestations festives ».

Le Conseil de la Vie Etudiante du Grand Nancy auquel participe le VP Etudiant travaille à cette charte.

L'ex charte UHP est un point de départ, revu pour l'UL avec une logique de territoire et une déclinaison étudiant et personnel. Le VP CVU, M. Rosenbacher, D. Husson (élu CVU et membre de la Direction Hygiène et Sécurité) avec l'apport d'un expert, par exemple SHA feront une proposition au CVU.

#### 4. Colloque « Vie Universitaire et Territoires Lorrains. »

Partager autour des multiples initiatives existantes à travers les territoires, avec les acteurs et les partenaires. Il s'agirait d'ateliers thématiques initiés par des témoignages.

La date du 16 mai proposée pour ce colloque paraît trop près pour une bonne organisation. L'idée est de retenir la date comme journée de programmation avec les partenaires régionaux et de le faire fin septembre début octobre.

## 5. Construction d'un partenariat avec l'association CAPsUL.

Une réflexion a eu lieu entre DRH et DVUC avant rencontre avec CAPsUL.

Les restrictions budgétaires conduisent à l'abandon du crédit culture ex-uhp.

3 chantiers envisagés : fête de Noël, une par site métropolitain, une carte partenaire qui serait la carte InterCEA, un centre aéré en juillet sur Nancy et Metz dont la faisabilité est à étudier.







Un conseiller demande l'intérêt d'adhérer à CAPsUL si on trouve déjà les prestations de base qui nous suffisent. Il y a un plus proposé par l'association, par exemple la délivrance des billets sur les sites, des voyages, randos, ...

Il est aussi demandé que les périmètres soient bien clarifiés.

Il est noté que même un grand Etablissement ne peut avoir de Comité d'Entreprise.

Pour le centre aéré, le Président souhaiterait que l'utilisation d'aides sociales externes (chèque vacances, aides diverses,...) soit possible, ce qu'un centre « interne » au sens non associatif ne permet pas.

Une prochaine réunion est prévue avec CAPsUL.

## 6. Appel d'offres Région Lorraine.

Le conseil de la formation traite l'IST<sup>11</sup>, le CVU le volet culture scientifique et technique. Les demandes seront examinées au CVU du 13 mars

### 7. Comité technique FSDIE

Le VP Etudiant présente les demandes pour cette première tranche, et les propositions avec les nouveaux critères précédemment adoptés en CVU. Il explique la mesure prudentielle appliquée au montant des subventions pour préserver les autres tranches au regard du budget actuellement ouvert. Les conseillers s'étonnent que le montant du Fond calculé sur le nombre d'étudiants soit autant en baisse. Une première explication est peut-être que le nombre d'inscrits n'est pas encore le chiffre définitif.

75 projets étudiés, 21 refusés, d'autres qui n'ont pu être traités feront l'objet d'une proposition complémentaire en mars.

Certaines manifestations nécessitent des frais de gardiennage et secourisme importants (jusqu'à 15 000 € ici) mais la subvention est plafonnée.

Proposition adoptée avec 2 abstentions.

Le VP remercie le VPE pour sa présentation très complète. Le CROUS remercie pour l'apport au fond d'aide d'urgence pour les étudiants. Par ailleurs, il envisage un rapprochement avec le comité technique FSDIE pour être en cohérence lorsque les mêmes dossiers de demande lui sont soumis.

#### 8. Comité technique CASE

413 dossiers d'exonération de droits d'inscription, 218 exonérés totalement. 170 en master 110 en licence.

Un renforcement de la communication est prévu pour la rentrée 2013.

Le travail des assistantes sociales est salué. Tout cas d'urgence, en particulier avant radiation d'étudiant, doit être signalé au comité qui se réunit chaque semaine.

Prochain CVU le 13 mars.

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Information scientifique et technique